

A Saint-Denis, le 23 avril 2020



SNCF. COVID 19

Un déconfinement qui pose question !

La fédération SUD-Rail considère que l'annonce du déconfinement progressif à partir du 11 mai sans cadrage, notamment concernant les transports publics et sans une stratégie de dépistage massive, répond plus à une logique économique qu'à la sécurité sanitaire prônée par les spécialistes de la santé publique. **Malgré tout, les cheminot-es seront présentes, comme depuis le début de la crise, pour garantir le service public ferroviaire mais exigent que des directives du gouvernement et des mesures de leur employeur soient prises. Ils ne peuvent travailler dans les mêmes conditions qu'avant la crise sanitaire.** C'est dans ce contexte que nous avons appris la volonté de la direction SNCF, avec l'aval du gouvernement, d'augmenter le trafic TGV dès le weekend du 8 mai pour permettre le retour de celles et ceux qui se seraient confiné-es loin de leur lieu de travail. Ce souhait ne peut se réaliser que si les organisations du travail sont adaptées en conséquence, au risque dans le cas contraire de (re)créer des conditions de risque élevé de contamination. Accueil/embarquement avec risque élevé d'attroupement, taux d'occupation réservable à hauteur de 80% de la capacité des TGV sans possibilité de distanciation physique nécessaire... Il est nécessaire que la direction SNCF et le gouvernement prennent rapidement les mesures nécessaires et fassent évoluer les procédures pour permettre une sécurité sanitaire optimale pour tous dans les transports en commun.

Un déconfinement et une reprise du trafic sous conditions !

Systématiquement oublié lors des remerciements, les travailleurs du rail assurent pourtant au quotidien le service public des transports, que ce soit dans les gares, les TGV, les RER/TER, sur les voies ou dans le Fret Ferroviaire. Ils ont permis de garantir la continuité des approvisionnements et l'acheminement de celles et ceux qui doivent se rendre sur le lieu de travail notamment les hôpitaux. Avec l'annonce d'un déconfinement dont les contours restent inconnus, les travailleurs du rail et les usagers vont être en première ligne et la logique sanitaire doit être prioritaire. Distributions de masques avec **port obligatoire pour l'ensemble des agents SNCF et des usagers avec mise à disposition de produits désinfectants dans l'ensemble des gares et des locaux de la SNCF sont les premières mesures nécessaires mais cela ne doit pas s'arrêter là.** Une vraie politique de dépistage pour les salarié-e-s doit être mise en place afin d'éviter les risques de contamination. L'exécutif doit rapidement se positionner sur la nature et la possibilité réelle de mesures de distanciation physique dans les transports et le niveau de trafic ferroviaire inter-régional. La direction SNCF doit modifier l'organisation des flux d'usagers dans les gares et les trains mais aussi modifier les procédures de travail des agents SNCF et des salarié-es des entreprises sous-traitantes pour garantir la sécurité sanitaire pour toutes et tous ! C'est à ce prix que le transport en commun remplira son rôle pour l'intérêt collectif dans cette nouvelle phase de cette crise sanitaire.

Ne pas avoir à choisir entre rentabilité et sécurité sanitaire !

Comme toutes les entreprises de transport, la situation économique de la SNCF est fortement dégradée par les conséquences du confinement. **Malgré tout, les conditions de déconfinement dans les transports ne doivent pas être traitées sous la seule vision de la rentabilité, la sécurité sanitaire doit rester la priorité.** Si l'Etat définit les conditions sanitaires nécessaires pour encadrer la reprise des circulations ferroviaires, il doit également permettre à l'entreprise publique de transport de ne pas accumuler les pertes, qui feraient gonfler la facture sociale, en faisant circuler des trains non rentables. L'Etat qui est l'actionnaire unique de la SNCF doit prendre des engagements financiers dès maintenant avec la SNCF comme il fait pour des sociétés privées qui n'ont ni missions d'intérêt général ni de service public. Au-delà de mesures d'urgence, c'est la reprise de la dette du système ferroviaire et l'annulation de la contre-réforme du ferroviaire de 2018 qui doivent être décidées du côté du gouvernement.